

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 65 (1939)
Heft: 14

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE

DE LA SUISSE ROMANDE

ABONNEMENTS :

Suisse : 1 an, 12 francs

Etranger : 14 francs

Pour sociétaires :

Suisse : 1 an, 10 francs

Etranger : 12 francs

Prix du numéro :

75 centimes.

Pour les abonnements
s'adresser à la librairie
F. Rouge & C^{ie}, à Lausanne.

Paraissant tous les 15 jours

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale. —

COMITÉ DE PATRONAGE. — Président : R. NEESER, ingénieur, à Genève ; Vice-président : M. IMER, à Genève ; secrétaire : J. CALAME, ingénieur, à Genève. Membres : *Fribourg* : MM. L. HERTLING, architecte ; A. ROSSIER, ingénieur ; *Vaud* : MM. F. CHENAUX, ingénieur ; E. ELSKES, ingénieur ; EPITAUX, architecte ; E. JOST, architecte ; A. PARIS, ingénieur ; CH. THÉVENAZ, architecte ; *Genève* : MM. L. ARCHINARD, ingénieur ; E. ODIER, architecte ; CH. WEIBEL, architecte ; *Neuchâtel* : MM. J. BÉGUIN, architecte ; R. GUYE, ingénieur ; A. MÉAN, ingénieur cantonal ; *Valais* : M. J. DUBUIS, ingénieur, à Sion.

RÉDACTION : D. BONNARD, ingénieur, 80, Avenue de France, LAUSANNE.

ANNONCES

Le millimètre sur 1 colonne,
largeur 47 mm :

20 centimes.

Rabais pour annonces
répétées.

Tarif spécial
pour fractions de pages.

Fermage des annonces :

Annonces Suisses S. A.
8, Rue Centrale (Pl. Pépinet)
Lausanne

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DU BULLETIN TECHNIQUE

A. DOMMER, ingénieur, président ; G. EPITAUX, architecte ; M. IMER ; A. STUCKY, ingénieur.

SOMMAIRE : *Le stand de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne à l'Exposition nationale*, par M. PIERRE OGUEY, professeur de machines hydrauliques. — *Les étapes de l'architecture du XIX^e siècle en Suisse* (suite), par EDMOND VIRIEUX, architecte cantonal, à Lausanne. — *Le cinquantenaire de la division du génie rural de l'Ecole polytechnique fédérale*. — *Congrès suisse de l'Economie des Eaux*. — *Les congrès*. — *Société suisse des ingénieurs et des architectes*. — SERVICE DE PLACEMENT.

Le stand de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne à l'Exposition nationale,

par M. PIERRE OGUEY,
professeur de machines hydrauliques.

L'Ecole d'ingénieurs de Lausanne, fondée en 1853 par quelques anciens élèves de l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures, a été la première école technique supérieure de Suisse. A ce titre, en raison aussi des nombreux ingénieurs qu'elle a formés et forme encore et du rôle qu'elle joue en Suisse romande, elle se devait de participer à la manifestation nationale de Zurich.

Elle expose dans la halle des Universités, groupe 43/2 de la section de l'enseignement.

Le principe « thématique » admis par l'Exposition nationale pouvait être avantageusement adopté pour la conception et la présentation de son stand. Il s'agissait moins de faire figurer à Zurich sous une forme ou l'autre toutes les matières enseignées à l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne dans ses quatre sections du génie civil, de la mécanique, de l'électrotechnique et de la chimie industrielle que de montrer, tant aux ingénieurs qu'au public non averti, quels sont les éléments essentiels, les moyens et les buts des études techniques du degré universitaire.

Plan d'études.

Le principe de l'enseignement de l'Ecole d'ingénieurs est illustré par un plan schématique de ses programmes.

L'ingénieur diplômé doit avoir acquis à l'Université la *préparation mathématique et physique* indispensable à ses études et à sa carrière, la *culture technique générale* sans laquelle il n'est pas d'ingénieur complet et la *formation professionnelle* correspondant à sa spécialité. Les cours sont soulignés de couleurs différentes selon qu'ils appartiennent à l'une ou l'autre de ces catégories, montrant comment sont poursuivis, dans les différentes sections et durant les quatre ans d'études, les trois buts essentiels de l'Ecole.

Etudiants.

Le travail des étudiants devait figurer, par un exemple au moins, dans le stand de l'Ecole. Deux planches exposées tour à tour résument deux travaux de diplôme en *construction de ponts* (professeur M. Hubner) choisis parmi les plus originaux.

Le premier étudie l'élargissement et le renforcement du pont-route de Chandeland sur Lausanne. La solution proposée conserve les anciens arcs, libérés du poids mort, et les anciens appuis ; deux arcs auxiliaires nouveaux, inclinés, reposent sur les anciens par l'intermédiaire d'entretoises d'extrémité. La transformation peut s'effectuer sans interrompre le trafic.

Le second travail est un projet de pont pour le funiculaire de Diavolezza, dans les Grisons. Les conditions locales — haute altitude, paysage rocheux — demandaient un ouvrage léger, aux fondations réduites, de montage simple et rapide avec le moins d'échafaudages possible, ce qui a conduit le candidat à proposer un système d'arcs semblables à poutre raidissante et à un montage en porte-à-faux.